

GUIDE D'INSCRIPTION

Les deux stages proposés respectivement du 19 au 23 et du 23 au 27 février 2017, soit 5 jours, sont ouverts à tous les jeunes de 9 à 18 ans souhaitant pratiquer le ski ou le surf, quelque soit leur niveau.

Le Schuss choisit en priorité les enfants âgés de 9 à 15 ans révolus et établit une liste d'attente de 3 enfants par stage, avec votre accord, pour permettre de compléter le stage en cas de défection.

Que contient le dossier d'inscription ?

Pour participer à un stage, votre enfant doit être adhérent pour la saison 2016-2017 au Schuss Valentinois et être en possession de la carte neige FFS.

Votre enfant et vous-même avez pris connaissance du règlement intérieur ci-contre et du projet pédagogique téléchargeable sur le site www.schuss-valentinois.com.

Le dossier d'inscription à nous retourner comprend, **pour chaque enfant** :

- Le formulaire d'inscription ci-dessous, avec la **photo** de l'enfant collée à l'endroit prévu à cet effet. Ce formulaire doit obligatoirement être **signé** par un parent ou tuteur,
- 1 enveloppe timbrée avec votre adresse inscrite au recto. Elle sera utilisée pour vous envoyer l'attestation de stage (après les stages),
- Le règlement de **395 euros** par enfant [chèque - espèces - chèques vacances]. Ce montant inclut le **séjour** en pension complète, le trajet au départ de Valence, l'encadrement par les moniteurs fédéraux, les cours ESF avec le passage des niveaux ESF et les forfaits.
- A noter que **l'adhésion au club/ carte neige** doit être prise séparément en remplissant le formulaire spécifique et le joindre à la fiche d'inscription avec un chèque de **52,50 €**.

Le Schuss encaisse le règlement du séjour le 1^{er} jour du stage.

NOUVEAU CETTE ANNEE Quand dois-je déposer le dossier d'inscription ?

⚠ **Ce dossier d'inscription doit être remis impérativement COMPLET lors des inscriptions auprès de l'équipe de direction au local du Schuss lors 4 permanences**

Vendredi 25 novembre de 17h à 20h OU samedi 26 novembre de 10h à 12h

Vendredi 2 décembre de 17h à 20h OU Samedi 3 décembre de 10h à 12h

A noter qu'une réunion d'information sur le déroulement des stages sera organisée :

Le mercredi 1^{er} février 2017 à 18h30 au local du Schuss

Route de Montéliér (Maison Valentinoise des Associations) à Valence

Modalités d'annulation :

Toute annulation doit être adressée par écrit à l'attention de **Maryse Perchet-Bobin** par mail maryse.perchet-bobin@orange.fr

Les frais d'adhésion et de carte neige ne seront jamais remboursés, de même qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas de non présentation le jour du départ ou de séjour écourté et ce, quel qu'en soit le motif.

En cas d'annulation avant le 19 janvier (1 mois avant), l'intégralité du montant du stage sera restituée.

En cas d'annulation postérieure à cette date, la somme de **70 euros** sera retenue jusqu'au 8^{ème} jour précédent le début du 1^{er} stage, elle sera de **130 euros** en cas d'annulation reçue après le 9 février (8 jours avant le stage).

REGLEMENT INTERIEUR

- Art 1.** Ce règlement est applicable pendant les stages scolaires au chalet du Schuss Valentinois au Collet d'Allevard (Isère). Le comité directeur du Schuss Valentinois donne tout pouvoir aux responsables du séjour.
- Art 2.** Les stagiaires **sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement 24H/24** et obligatoirement pris en charge par celle-ci
- Art 3.** Les stagiaires **de 9 à 15 ans révolus** suivent **impérativement les cours ESF**. Ils sont tenus d'assister à toutes les séances de ski ou de surf et de participer aux animations proposées (sauf dérogation du directeur de stage).
- Art 4.** **A partir de 16 ans, sur demande écrite des parents**, les stagiaires **peuvent skier seuls** par mais restent sous sa responsabilité en dehors de ces heures. Ils sont donc tenus de participer aux animations proposées.
- Art 5.** Les horaires et l'emploi du temps affichés au chalet doivent être strictement respectés. Entre 17 et 19 heures, **les stagiaires uniquement encadrés** par un **responsable** peuvent se rendre **à la station**.
- Art 6.** L'usage des **téléphones portables est strictement interdit pendant les heures de repas**.
- Art 7.** **Après 22 heures**, il est exigé le **silence dans les chambres**, en cas de nuisance les **portables peuvent être récupérés** par l'équipe de direction. Les veillées sont dirigées par le responsable du séjour assisté des animateurs du club.
- Art 8.** Il est strictement **interdit de fumer dans le chalet** et de **consommer de l'alcool ou des boissons énergisantes au cours du séjour**.
- Art 9.** Toute **casse ou dégradation** de matériel sera **facturée aux stagiaires** responsables.
- Art 10.** Les **stagiaires doivent ranger et nettoyer leur chambre, mettre et débarrasser la table**.
- Art 11.** En cas de participation à 2 séjours consécutifs, il sera déduit du coût du 2^{ème} stage un repas de midi et une journée de forfait de remontée mécanique.
- Art 12.** Le **responsable du séjour se réserve le droit de renvoyer immédiatement tout stagiaire qui ne respecterait pas ce règlement**. Aucun remboursement ne sera alors consenti. Tout stagiaire ayant reçu un avertissement sera exclu des prochains stages.
- Art 13.** Le club décline toute responsabilité sur d'éventuels vols d'effets personnels quels qu'ils soient.
- Art 14.** LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE. Pour les surfeurs, les protections des poignets sont recommandées.

Date&signature du stagiaire

Date&signature du stagiaire des parents

INSCRIPTION

Nom	Né(e) le	1 PHOTO ICI
Prénom		
E-mail		
Adresse		

Niveau à acquérir http://www.esf.net cochez uniquement la glisse choisie pour le stage		Location de matériel
SKI	SURF	OUI à préciser ci-dessous
<input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/> 1ère étoile <input type="checkbox"/> 2ème étoile <input type="checkbox"/> 3ème étoile <input type="checkbox"/> Etoile de bronze <input type="checkbox"/> Etoile d'or <input type="checkbox"/> Fléchette <input type="checkbox"/> Flèche de bronze <input type="checkbox"/> Flèche d'argent <input type="checkbox"/> Flèche de vermeil <input type="checkbox"/> Flèche d'or <input type="checkbox"/> Tu possèdes le carnet FFS (Merci de le joindre) <input type="checkbox"/> Tu possèdes la médaille de ton niveau acquis précédemment	<input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/> Goomie Rider <input type="checkbox"/> Rookie Rider <input type="checkbox"/> Izzi Rider Ou <input type="checkbox"/> Surf accueil <input type="checkbox"/> Surf 1 <input type="checkbox"/> Surf 2 <input type="checkbox"/> Surf 3 <input type="checkbox"/> Surf Expert <input type="checkbox"/> Tu possèdes le carnet FFS (Merci de le joindre) <input type="checkbox"/> Tu possèdes la médaille de ton niveau acquis précédemment	<input type="checkbox"/> Ski <input type="checkbox"/> Surf <input type="checkbox"/> Chaussures <input type="checkbox"/> Casque POIDS TAILLE POINTURE Tour de TETE

Dates des stages 2017	Stage A du D19 au J23 fév	Stage B du J23 au L27 fév	Peu importe
Précise : choix n°1 / n°2			

	OUI	NON
As-tu déjà pris ta carte neige au club pour cette saison ? <i>(si non, remplir et joindre le formulaire d'adhésion avec un chèque de 52,50 €)</i>		
As-tu besoin de la carte neige FFS dès le début de la saison ?		
Auras-tu déjà un forfait saison au Collet d'Allevard ?		
Si tu as plus de 16 ans uniquement, souhaites-tu prendre des cours ESF ?		
Prendras-tu le car du Schuss pour te rendre sur le lieu du stage ?		
Note ici les camarades avec qui tu souhaites partager ta chambre (2 ou 3 noms maximum) :		

EN CAS D'ACCIDENT

Personnes à prévenir si besoin

Entourez la mention appropriée : Père / Mère / Tuteur

Prénom Nom

mobile

domicile

professionnel

Entourez la mention appropriée : Père / Mère / Tuteur

Prénom Nom

mobile

domicile

professionnel

N° SECU

Clé

Adresse CPAM

Mutuelle santé

Médecin
traitant

N° carte Neige

Je soussigné(e) :

1. Autorise mon enfant inscrit ci-dessus, à participer à toutes les activités du séjour,
2. Certifie que mon enfant ne fait l'objet d'aucune contre-indication à la pratique du ski ou du surf,
3. Autorise le responsable du stage à prendre toute mesure en cas d'accident ou de maladie, y compris l'hospitalisation, à faire pratiquer tout examen, investigation et intervention chirurgicale jugés indispensables par le médecin et nécessité par son état, y compris l'anesthésie générale,
4. M'engage à rembourser le montant des frais engagés par le responsable,
5. Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et accepter les modalités d'annulation.

Mention « Lu et approuvé » + Signature